

NOUS CONTACTER

VOTRE INTERLOCUTEUR AXA FRANCE
ÉPARGNE ET RETRAITE
TSA 60907
92897 NANTERRE CEDEX 9
☎ 09 70 80 84 84



Assurance et Banque



M CRUZ DOS SANTOS ANTOINE
829 RUE DU PASSELYS
46140 DOUELLE

LE 4 AVRIL 2025

VOS RÉFÉRENCES

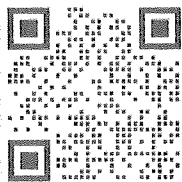
Votre contrat
Protection juridique
11253368504

Période du
01/05/2025 au 30/04/2026

Votre référence Client
0850534377

Vos services en ligne

Gagnez du temps en utilisant
votre Espace Client sur
axa.fr ou l'appli **Mon AXA**



Votre + AXA

Une question juridique ?
Trouvez votre réponse
dans nos fiches pratiques
ou, pour plus
d'information, contactez
un juriste via l'appli Mon
AXA ou votre Espace
Client.

AVIS D'ÉCHÉANCE DE COTISATION

Votre contrat MA PROTECTION JURIDIQUE



Cher Monsieur CRUZ DOS SANTOS,

Vous nous faites confiance pour votre protection juridique, nous vous en remercions.

Votre contrat est renouvelé pour 1 an et sa cotisation annuelle est de **285,77 € TTC**.

Elle sera prélevée **le 5 mai 2025** sur le compte bancaire BP OCCITANE CAHORS GAMBE,
n° IBAN FR76178070080XXXXXX661083, dont le titulaire est CRUZ DOS SANTOS.

Cet avis d'échéance tient lieu de quittance.

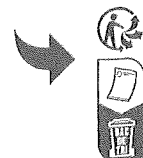
Bien cordialement,

Mathieu Godart, Directeur IARD

Votre cotisation annuelle

Cotisation HT	252,22 €
+ Taxes	33,55 €
Cotisation TTC	285,77 €

Plus d'informations au verso



L'indice d'échéance de votre contrat est de 119,73.

Contrats à tacite reconduction couvrant les personnes physiques en dehors de leurs activités professionnelles

Article L113-15-1 du Code des assurances : Non reconduction du contrat à tacite reconduction

Le contrat est renouvelé chaque année par tacite reconduction. Si vous souhaitez ne pas le reconduire, vous disposez d'un délai de 20 jours suivant la date d'envoi de votre avis d'échéance principale, le cachet de la poste faisant foi. Votre demande doit nous être adressée par lettre, tout autre support durable ou moyen prévu à l'article L113-14 du Code des assurances.

Article L113-15-2 du Code des assurances : Résiliation du contrat

Vous pouvez également, à l'expiration d'un délai d'un an à compter de la première souscription, résilier votre contrat sans frais ni pénalités.

Accédez rapidement et simplement à vos services Juri+ depuis votre Espace Client ou l'application Mon AXA : personnaliser un courrier, contacter un Juriste, déclarer et suivre votre litige...

P3376DYLO1506